



Compte rendu du Conseil d'Administration N°5 du 31 mai 2018



Etaient présents : Michel Agruna, Bernadette Barrère, Eric Brana, Céline Brettes, Jean-François Broquères, Bertrand Capuch, Patrice Castets, Michel Décla, Max Lacave, Céline Laffargue, Patrice Larrosa, Bernard Lesperon, Bastien Moity, Laurent Montaud, Vincent Plassin, Franck Serve, Jean-Louis Deyris, Mélanie Bréthous, Sylvia Dertheil, Pierre Guichanné, Romain Truchat, Fabienne Dutoya, Christophe Loubère, Thierry Caubet.

Etaient excusés : Gilles Blaquière, Jean-Pierre Dupont, Karine Lamaison, Michel Raymond, Ghislaine Lurbe.

Franck Serve ouvre la séance à 20h12. Le secrétariat est assuré par Coralie Hue Locatelli.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°4 du 26 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

1. Section Sportive

a. Point sur la saison :

Des événements nuisant à l'image de la Course Landaise se sont déroulés sur les courses des semaines précédentes, et des dossiers sont en cours.

Bertrand Capuch souhaite revenir sur la course de Tarsac où le délégué sportif a pris une décision à l'encontre du règlement. Il souhaite réunir la section sportive avec la commission de validation des résultats et des représentants des 2 comités régionaux afin de discuter de ce dossier.

Au-delà de l'incident, il faut réfléchir à se prémunir de ce genre de décision, qui peuvent être lourdes de conséquences (cf. affaire de 2007).

b. Festival Art & Courage

Nous avons eu confirmation du forfait de David Laplace et de David Loupien pour le festival car ils ne sont pas complètement rétablis.

Gaël Forfert remplacera David Loupien.

Organisation de la journée :

Rdv acteur 12h au patio => accès au toril jusqu'à 13h.

13h30 : ordre de passage + apéritif

14h30 : repas des acteurs à la Tumade

21h30 : spectacle

Pour le 30^{ème} Festival, il faut commencer à réfléchir à la date car le calendrier va être compliqué (pentecôte le 09/06 – finales de la Coupe des Landes de basket). Il faut également réfléchir au contenu pour ces 30 ans. La commission festival va se réunir dès le mois de juillet.

c. Ecole Taurine :

Les entraînements sont terminés, rdv le 1^{er} juin 2018 à 21h à Castel Sarrazin pour la présentation de l'Ecole Taurine. Les ganaderos souhaiteraient que l'imprimé des courses de l'avenir soit revu au niveau du tarif du contrat ganadero et du défraiement des hommes en blancs. Aucune décision n'a été prise, le sujet sera étudié ultérieurement.

2. Section Administrative

a. Point administratif au 31 mai 2018

Licenciés	31/12/2017	31/05/2018
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	36	29
Sauteurs	9	8
Cordiers	4	4

Entraîneurs	9	8
Licences de 1ère catégorie	62	53
Ganaderos 2nde catégorie	8	9
Ecarteurs	65	67
Sauteurs	11	13
Cordiers	14	11
Entraîneurs	25	27
Vachers	29	32
Licences de Seconde catégorie	152	159
Licence 1 jour	19	0
Licence 5 courses	1	2
Juniors	6	2
Elèves 1ère année	3	7
Elèves 2/3ème année	8	4
Moniteurs Ecole Taurine	5	5
Licences Ecole Taurine	22	18
Cartes jeunes	138	148
Coprs arbitral	36	31
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	36	33
Licences Clubs	1 666	1 618
Débisaires	17	16
Presse	25	23
Toreros Honoraires	85	84
Anciens Toréros	12	11
Autres	2 015	1 964

Spectacles	31/12/2017	31/05/2018
Armagnac	49	47
Landes Béarn	159	151
Hors Zone	8	2
Nombre de clubs affiliés	216	200
Courses Challenge Landes Béarn	64	61
Courses Challenge Armagnac	27	31
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	2	3
Courses hors compétition	20	21
Festivals	23	25
Courses de promotion	37	40
Courses de secondes	59	47
Courses Mixtes	146	126
Courses de l'avenir	6	4
Entraînements Ecole Taurine	13	13
Bienfaisance	1	
Intervaches	64	46
Démonstrations	43	22
Entraînements	22	13
Encierros	13	9
Nombres de spectacles déclarés	550	471
Nombre de sorties taureaux déclarés	38	37

b. Régularisation adhésions / cotisations

Seuls 2 clubs ne sont pas à jour de leurs cotisations : Poudenx et la commission course landaise de St Sever.

Nous avons reçu une déclaration de course simplifiée de la part de Saugnac et Cambran pour le 01/07 pour un intervache avec la ganaderia Mathieu Nogues.

A ce jour, Mathieu Nogues est titulaire d'une licence éleveur.

L'association des ganaderos, réunie le 12 mars 2018, avait décidé d'autoriser les ganaderos éleveurs à participer à des intervaches. Suite à cette décision collective, l'association des ganaderos devait fournir une proposition de mise à jour de l'article du règlement administratif en ce sens. Cette démarche n'a toujours pas été effectuée.

Il est proposé que le conseil d'administration, conformément à la demande de l'association des ganaderos, autorise la Ganadéria Nogues à participer à des intervaches pour la saison en cours. La modification de l'article du règlement administratif devra être présentée à la section administrative dans le courant de l'été.

Le conseil d'administration valide cette proposition.

c. Licences

- Demande de licence de Christophe Donadi : suite à un grave accident et 4 mois de convalescence, il a obtenu un certificat médical de reprise. Il demande une dérogation pour pouvoir payer sa licence au tarif de base car à date limite de retour des demandes de licence, il ne savait pas s'il pourrait reprendre cette saison.

Fabienne Dutoya propose le vote : qui est pour le paiement du tarif normal ?

Pour : 19 - Contre : 0 - Abstention : 6

La demande est donc acceptée.

Suite à une remarque de Max Lacave, le Conseil d'Administration décide que le médecin fédéral Gilles Blaquières devra prendre rendez-vous avec Christophe Donadi.

- Xavier Talou a déposé une demande de licence débisaire pour la saison 2018. Il était licencié en 2017 en tant que délégué sportif et a commenté des courses de façon bénévole. La FFCL lui a demandé de régulariser sa situation. A ce jour, il n'est plus délégué sportif et a déposé un dossier complet afin d'être débisaire. Le conseil d'administration valide sa demande à l'unanimité.
- Le Club Taurin Boletero a écrit concernant le spectacle Landes Emotion prévu le samedi 13 mai à Mont-de-Marsan qui a dû être annulé pour cause d'intempérie. Le club demande le remboursement des cotisations de déclaration de ce spectacle à titre exceptionnel, ou le cas échéant, le remboursement de la cotisation taureau (le taureau n'étant pas sorti).
Fabienne Dutoya rappelle que selon le règlement administratif, en cas d'annulation de course, les cotisations d'affiliation et de déclaration des spectacles ne seront pas remboursées sauf cas exceptionnel étudié par le conseil d'administration de la FFCL. L'annulation pour cause d'intempéries n'est pas un cas de force majeure.
En conséquence, la cotisation de déclaration de course ne sera pas remboursée.
Concernant la cotisation taureau, compte tenu que la sortie taureau n'a pas été effectuée et compte tenu du quota annuel de sorties de taureaux, il est proposé le remboursement de la cotisation taureau uniquement.
Le conseil d'administration procède au vote : Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 3

3. Section Formation : Ecole de l'arbitrage

La formation continue se poursuit, elle regroupe parfois jusqu'à 20-25 personnes.

Les stagiaires 2^{ème} année vont être réunis indépendamment pour les faire mieux avancer.

Les sessions abordent le pointage du bétail sérieux et dur, elles vont se réorienter autour de la formation sur la gestion de la discipline.

Suite à une question de Michel Agruna, Bertrand Capuch précise qu'un délégué comptable a pour rôle de comptabiliser mais il peut donner son avis s'il s'en sent les compétences et également s'il est sollicité par les jurés pour avoir son avis.

Franck Serve prend la parole pour préciser que chacun doit rester à sa place, notamment chez les acteurs. Certains ont des attitudes inadmissibles notamment en présence de personnalité telles que des députés, surtout dans le contexte actuel.

A ce rythme là, la compétition pourrait être stoppée pour couper court à toutes ces attitudes qui nuisent à l'image de notre course landaise.

4. Section communication

a. La Cazérienne

Le numéro 170 vient de sortir avec le calendrier, nous recevons des messages d'encouragement.

Nouveauté dans ce numéro : la page des lecteurs.

La réunion pour le numéro 171 aura lieu le 06/06.

La Cazérienne a réuni un petit groupe de travail autour de la communication, pour développer de nouveaux projets, notamment vers les jeunes.

b. Festival Art & Courage 2018 : autour de la piste

La communication est lancée : affichage urbain et péri-urbain, panneaux lumineux, ...

Un supplément de 4 pages paraîtra dans le Sud-Ouest du samedi 02 juin.

Concernant les partenaires, 4 membres du conseil d'administration nous ont permis d'obtenir de nouveaux partenaires.

Les réservations ont bien démarré et sont constantes.

Nous aurons un parrain pour 2018 : Olivier LAFARGUE, entraîneur actuel des Tangos de Bourges Basket et de l'équipe de France.

Village : des structures gonflables pour les enfants seront installées l'après-midi sur l'esplanade des arènes, une initiation à la course landaise sera proposée par Didier Goeytes.

5. News

David Laplace avait présenté un projet à Franck Serve pour pérenniser son poste sur un 35h. Il a été reçu à la FFCL afin d'en parler et il lui a été répondu que le passage à 35h n'était pas envisageable. Nous attendons son retour.

Un article est paru dans le journal concernant l'affaire de Jean-Pierre LABAT.

Tout s'est joué sur la civil (il a été reproché à JP Labat de ne pas avoir protégé le poteau où l'accident a eu lieu). Franck Serve attire l'attention de l'association des éleveurs de vaches de course landaise, de bien veiller à protéger leur jeux lors de ces spectacles car il y a maintenant jurisprudence.

Le conseil d'administration remercie l'équipe Deyris et le ganadero pour la course des Pitchouns à Pomarez. C'est un moment très positif et important pour notre course landaise.

Concernant l'URSSAF, nous avons des retours des différents courriers envoyés. Un rdv est prévu le 15/06 avec l'URSSAF Aquitaine pour travailler sur 2019.

L'opération Greeters se concrétise dans le Gers et démarre le dimanche 03/06 pour la course de Monlezun. Les inscriptions se font à l'Office de tourisme de Nogaro. La FFCL a proposé à l'office de tourisme de communiquer sur notre site, il faut nous faire parvenir les informations et logos.

Romain Truchat a demandé à ce qu'un courrier soit envoyé aux ganaderos de seconde afin de les informer de l'avancement du projet de Championnat des ganaderias de seconde catégorie.

Le Comité Régional de l'Armagnac a tenu un stand aux fêtes de Vic pendant 3 jours, ce fut très positif.
La course des Gascounets aura lieu le vendredi 08 juin à 20h à Nogaro.

6. Questions diverses

Thierry Caubet revient sur le projet Gascon Gers, entièrement financé par le Comité Régional de l'Armagnac et quelques aides qu'il obtient.

Le Comité régional de l'Armagnac souhaiterait que la FFCL puisse participer au financement de ce projet qui est très lourd à assumer, pour seulement 15 écoles mais il pourrait y en avoir plus.

Romain Truchat propose de faire lui-même les animations dans les classes du Gers déjà inscrites afin de libérer du temps pour que l'animateur fédéral puisse démarcher de nouvelles écoles. Cela permettrait de toucher jusqu'à 30 classes.

Maison de la course landaise : le permis de construire va être déposé prochainement.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 05 juillet 2018 à 20h à la FFCL.